Paul Bert, homme politique (1833-1886) *

Sa carrière eut pour théâtre la France et le Viet-Nam

par le Professeur Pierre HUARD

A. Paul Bert et la politique métropolitaine

Les maîtres et les prédécesseurs de Paul Bert ne faisaient pas de politique active, même s'ils devenaient sénateurs comme Claude Bernard, Auguste Nelaton et Conneau à la fin du Second Empire.

Paul Broca, qui devait devenir sénateur de gauche, avait nettement indiqué sa position.

« Que les savants s'intéressent aux affaires, disait-il, qu'ils se passionnent plus ou moins suivant leur tempérament pour les problèmes philosophiques ou religieux, sociaux ou humanitaires... rien de mieux. Mais lorsque, rentrant dans leur laboratoire... ils s'appliquent aux recherches scientifiques, ils doivent comprimer leurs sentiments et leurs aspirations et fermer l'oreille aux bruits du dehors pour n'entendre que la voix inflexible de la vérité. Car la science ne doit relever que d'elle-même et ne saurait se plier aux exigences des partis. Elle est la déesse auguste qui trône au-dessus de l'humanité, pour la diriger et non pour la suivre, et c'est elle seulement qu'on peut dire qu'elle est faite pour commander et non pour obéir. »

Sur ce point essentiel, il est inflexible. Lorsque le journal *Le Mouvement* lui demande, en 1871, de faire partie de son comité de rédaction, malgré sa sympathie pour cette feuille, il se récuse en tant que savant : « Votre journal qui se propose de fonder la politique sur la science, pourrait moins que tout autre, répond-il, faire accepter la fiction d'une rédaction scientifique indépendante de la rédaction politique. » Or, il entendait que science et politique fussent toujours séparées.

Avec Paul Bert et son ami Marcellin Berthelot (1827-107) émerge une nouvelle génération de mandarins « engagés ». Elle considère que « le devoir

^{*} Communication présentée à la séance du 24 mars 1979 de la Société française d'histoire de la médecine.

du savant est celui de tous les citoyens » (M. Berthelot), « et qu'avant d'être naturaliste, on doit se sentir citoyen » (Paul Bert). Cette prise de conscience a été favorisée par les désastres de l'année terrible (1870-1871).

« C'est sur le coup du malheur au moment de la catastrophe et de la ruine de la patrie que nous sortîmes de nos laboratoires pour apporter notre secours à la France vaincue et démembrée » (Paul Bert). Il ajoutait « J'applaudis à cette loi de Solon qui notait d'infamie tout citoyen resté inactif au sein des discordes civiles. »

Il haranguait déjà les cheminots quand il était professeur à la faculté des sciences de Bordeaux.

Dès la capitulation de Napoléon III à Sedan, Paul Bert rejoignit le Gouvernement de la Défense nationale présidé par Léon Gambetta (1870). Il est Préfet du Nord en 1871, député en 1872 et ministre de l'Instruction publique du 14 novembre 1881 au 26 janvier 1882.

Il fut un grand ami de Gambetta, dont sa fille Léonie était la « filleule laïque ». Il collabora à son journal *La République française de* 1878 à 1884. Et, pendant 9 ans, le cœur de Gambetta est resté dans le caveau de Paul Bert avant d'être transféré au Panthéon. A son enterrement il avait dit : « Nous ne sommes pas là pour parler mais pour pleurer. »

Pour Renan et Taine et la « gauche », en général, la cause de la défaite de 1870 est le système éducationnel français. Le premier stade de la revanche est donc une réforme intellectuelle et morale, centrée sur une refonte des enseignements privés et publics.

Jules Ferry (1832-1893), Paul Bert et Marcellin Berthelot (1) (2) furent les champions de l'enseignement primaire laïc, obligatoire et gratuit (loi Paul Bert, 1886); de l'enseignement secondaire laïque pour les jeunes filles (loi Camille Sée, 1880); et de l'interdiction pour l'enseignement libre de la collation des diplômes universitaires, accordés par la loi Buffet (1875). Adversaire des Jésuites en tant qu'ordre enseignant, il rédigea un certain nombre de manuels scolaires, destinés à privilégier l'enseignement public, « par l'école et pour la patrie ».

« Une seule école pour une seule patrie » était son slogan. Cet objectif ne fut atteint qu'après de nombreuses et longues batailles parlementaires contre les forces traditionnalistes. Paul Bert aurait voulu constituer un grand mouvement en faveur de ses idées en affirmant que la pédagogie était inconnue en France et que la forme politique n'est qu'un vêtement; l'idée sociale est tout; ce sont les mots qui séparent et font voir la même chose sous des angles différents.

Il essayait de dissocier la religion du cléricalisme en écrivant que « les catholiques sont des citoyens qui ne demandent à la société civile que de

⁽¹⁾ Marcellin Berthelot (1829-1907), par Boutaric. Payot, 1927.

⁽²⁾ Berthelot (M.): Science et morale. Paris, 1897.

les protéger dans le libre exercice de leur foi. Le parti clérical demande à la société civile de se soumettre aux dogmes du catholicisme. »

Mais il pensait aussi que l'éducation religieuse est incompatible avec la science moderne; que la société religieuse est une société marginale par rapport à la société civile et que « les sciences peuvent seules enseigner la non-crédulité, sans enseigner le scepticisme, ce suicide de la raison. » (Paul Bert, *Le cléricalisme*, Paris, 1900).

Toutes propositions qui, dans la France rurale de cette époque, suscitaient de nombreuses réserves de la part des masses traditionalistes. Les adversaires de Paul Bert, comme en Allemagne ceux de Virchow, ont prétendu qu'il avait abandonné la science pour la politique. C'est méconnaître que ces deux activités étant parallèles, aucune n'excluant l'autre, mais chacune se renforçant d'une inspiration commune. C'est exactement la position de Marcellin Berthelot qui vint prendre la parole sur la tombe de son ami Paul Bert à Auxerre, en tant que Ministre de l'Instruction publique.

En fait, Paul Bert ne cessa jamais, après ses activités parlementaires quotidiennes, à terminer la journée dans son laboratoire ; beaucoup trop tard, selon ses élèves.

S'il montra souvent un anticléricalisme agressif, il ne faudrait pourtant pas le prendre pour une sorte de Homais. Tuteur des enfants de son maître Gratiolet, il leur fit donner l'éducation religieuse que leur père avait souhaitée. Plus tard, en Extrême-Orient, il sut reconnaître l'importance des Missions catholiques françaises et donner son amitié à l'évêque de Hanoi, Mgr Pinaud.

B. Paul Bert au Viêt-Nam

Paul Bert est parti au Viêt-Nam (on disait alors Annam, Cochinchine, Tonkin), après les deux débats qui eurent lieu à la Chambre des députés le 26-28 et 30 mars 1885, et se terminèrent par la chute du chef du gouvernement, Jules Ferry (dit « le Tonkinois »). Dans la nouvelle Chambre, réélue en octobre de la même année, un grand débat opposa encore Clemenceau et ceux qui voulaient débarrasser la France de son « haillon colonial » à ceux qui refusaient un « honteux abandon ».

Paul Bert était de ceux-là et il apporta son concours, aussi bien à l'évêque royaliste d'Angers, Mgr Freppel, qui voulait un « protectoral réel, sans étroitesse, auquel le peuple vietnamien pourrait adhérer de lui-même en toute loyauté » qu'à De Lanessan qui souhaitait « l'association des forces franco-vietnamiennes pour accomplir dans l'Indochine une grande œuvre de civilisation ». Après trois jours de discussions harassantes, le gouvernement obtint le vote des pauvres crédits nécessaires pour continuer la politique tonkinoise et le retrait d'une mission parlementaire en Extrême-Orient avec une très faible majorité (273 voix contre 267). Il n'avait pu survivre que grâce à l'intervention personnelle de Paul Bert. Aussi, quand il fallut choisir l'homme capable de faire une grande œuvre en Extrême-Orient, avec un maigre budget, ce fut lui-même qui se proposa, encore que ses amis politiques désirassent le garder au Gouvernement pour prouver que « l'équipe Gambetta » n'avait pas dit son dernier mot.

Malgré son admiration pour le grand tribun et son amitié pour Jules Ferry, il avait toujours déploré leur politique de conquête, en particulier, dans ses *Lettres de Kabylie*. Pour lui, les nations européennes avaient envers les peuples indigènes un devoir supérieur de colonisation en vertu duquel l'administration civile devait remplacer l'administration militaire. Et il avait adjuré le gouvernement de retirer les troupes françaises d'Annam, commandées par le général de Courcy. On le nomma, le 31 janvier 1886, Résident général de l'Annam et du Tonkin, poste nouvellement créé rattaché au ministère des Affaires étrangères et non à celui de la Marine et des Colonies.

Paul Bert était trop lucide pour ne pas connaître toutes les difficultés qui l'attendaient, tant du côté de l'opinion française, devant laquelle il devait gagner la cause du Tonkin, qu'en Extrême-Orient où la résistance des mandarins nationalistes était toujours efficace et où la politique du gouvernement, faible avec ses ennemis et abandonnant ses amis, décevait aussi bien les colons français que certains vietnamiens francophiles. En lui-même d'ailleurs, l'intellectuel s'opposait en politique. Dans sa bibliothèque de 10 000 volumes, il avait trouvé une solide documentation qui lui permettra de dire à son arrivée à Saïgon : « Je suis un vieux Chinois, un vieil élève de Kong-fou-tze et de Men-tze, je suis un grand admirateur de leur haute philosophie, de leur forte morale et de cette antique civilisation chinoise qui serait parfaite bientôt si elle se doutait qu'elle est perfectible. »

« Si l'Annamite est, je l'avoue, un être nouveau pour moi, du moins je peux le juger plus sûrement et beaucoup mieux que tous ceux qui ne l'ont jamais vu. »

A l'inauguration de la statue de Claude Bernard, quelques heures avant de partir pour Saïgon, il s'écrie :

- « Là-bas comme ici, je serai ton élève, m'inspirant de ta méthode précise, prudente, docile aux faits et aux conditions, la méthode scientifique, la méthode expérimentale. »
- « De tous mes titres d'Occident, je n'en garde qu'un seul : membre de l'Institut de France. »

Le politique se souvenait du « rêve peu connu de Dupleix d'un empire de 3 000 lieues de côtes, de 300 000 m² et de 20 millions d'habitants, digne par son étendue de la nation qui a possédé le Canada, la Louisiane, et l'Inde, digne par sa liberté morale de la nation qui a accompli en 1789 la révolution humanitaire », faisant retrouver à la France dans la péninsule indo-chinoise, celle de l'Inde abandonnée aux Anglais.

Et il partit, comme la « hampe vivante du drapeau ». Le médecin n'ignorait pas les gravités des maladies tropicales : « A mon âge, mourir n'est rien, disait-il ; ce qui est beaucoup, c'est de bien mourir. »

Et puis il écartait cette hypothèse : « Le Tonkin n'est pas ce que l'on imagine,... on en revient quelquefois. »

Paul Bert embarqua sur le *Melbourne*, le 12 février, avec ses filles, sa femme, son gendre Chailley, et son beau-frère Clayton. Il emmenait avec lui un chef de cabinet, Klobukowski, qui devait devenir son gendre et un directeur de l'Enseignement, Dumoutier. Il débarqua à Saïgon le 2 avril, et y prononça un important discours, dans lequel il montra qu'après le règne des amiraux et des généraux, c'était un homme d'Etat savant et philosophe dans la tradition des lettres sino-vietnamiens qui représentait la France. Tout de suite il annonça ses intentions :

- « Quand un peuple, pour des raisons quelconques, a mis le pied sur le territoire d'un autre peuple, il n'a que trois partis à prendre : exterminer le peuple vaincu, le réduire au servage honteux ou l'associer à ses destinées... »
- « Réduire en servage ? Cela est heureusement tout aussi impossible, comme tout aussi criminel. Et d'ailleurs, adressez-vous au peuple annamite, aux descendants des Trinh, au peuple qui, deux fois, a triomphé de la Chine envahissante, qui a exterminé les Ciampas et refoulé les Khmers; à un peuple qui a derrière lui quatre mille cinq cents ans d'annales; allez lui parler d'esclavage et vous verrez comme vous serez reçus. » Et il précisait : « Nos deux peuples ne sont pas faits pour combattre, mais pour travailler ensemble et se compléter l'un par l'autre. »

Je me présente non le sabre au poing mais la main ouverte avec l'épée au côté. »

Sur ces paroles dont le rentissement fut considérable, même auprès de la cour de Huê, Paul Bert fit un court crochet pour rencontrer le roi du Cambodge, Norodom, inquiet sur le sort de son pays. Il développa devant lui les conclusions d'une de ses premières recherches pour lui expliquer le mécanisme des mouvements du mimosa géant du Palais royal de Phnom Penh. Le roi, conquis par le prestige scientifique de son interlocuteur, admit la présence française.

Là-dessus, Paul Bert rallia Hanoi où il s'installa dans une modeste villa sur l'emplacement de laquelle s'est élevée la première université indochinoise (1907) puis le musée de l'Ecole française d'Extrême-Orient (musée Louis-Finot). Levé dès 6 heures du matin, il parcourait les différents quartiers de la ville, s'arrêtant quelquefois à l'hôpital pour s'entretenir avec les médecins. A 8 heures commençait l'étude des immenses problèmes qu'il avait à résoudre. Il le fit, comme il l'avait promis à son maître Claude Bernard, en véritable homme d'Etat par une action prudente, docile aux faits et aux circonstances locales, libérée des slogans antimonarchistes, anticléricaux et antimilitaristes si importants dans l'idéologie métropolitaine et des directives à courte vue du gouvernement qui entendait limiter son action au Tonkin. L'important était d'abord de redresser le climat général du Viêt-Nam.

Paul Bert trouva une paysannerie écrasée d'impôts, un mandarinat animant une résistance, à la fois militaire, politique et culturelle, un pays désorganisé dans lequel le souverain passait pour un valet de l'étranger et voyait son pouvoir contesté par une piraterie puissante.

Dans l'immédiat, la politique d'association et non d'assimilation se manifesta par un effort budgétaire sans précédent, financé par des économies féroces sur tout ce qui était luxe et représentation. Il permit de faire une remise des impôts dus en 1884 et 1885; de réduire l'importance des corvées; d'aider les victimes des inondations; de pensionner les militaires au service de la France.

Venait ensuite la position à prendre à Huê où le roi Dong Khanh (3) avait succédé à Ham Nghi, parti en dissidence, en juin 1885, avec le régent Tôn Thât Thuyêt après avoir canonné notre légation, malgré le traité de Tien Tsin (9 juin 1885) par lequel la Chine avait cédé à la France son protectorat sur le royaume feudataire d'Annma, gouverné par la monarchie des Nguyên. Ceux-ci étaient impopulaires à Hanoi ou l'ancienne monarchie des Lê avait encore des fidèles. Aussi la Reine mère avait-elle proposé une renonciation des droits de la Cour de Huê sur le Tonkin (Nord Viêt-Nam) en échange d'un Annam (Centre Viêt-Nam) qui recouvrerait un maximum d'indépendance.

Paul Bert se rendait compte de ce que s'il rappelait toutes les troupes françaises d'Annam, commandée par le général Warnet, comme il l'avait demandé en décembre 1885 à la Chambre des députés, la Cochinchine (Sud Viêt-Nam) et le Tonkin resteraient à jamais séparés « au lieu d'être réunis comme deux frères siamois ». Et qu'il n'y aurait jamais d'Union indochinoise, projet exclu des directives qu'il avait reçues du Gouvernement mais sans lequel le rêve de Dupleix ne serait jamais réalisé. Il se prononça donc pour un compromis : gouverner en Annam par le roi et au Tonkin par une Administration indigène directe. Le roi Dong Khanh récupéra donc le trésor royal.

Il eut aussi le droit de réunir librement son Conseil (*Cô mat*). En compensation de son prestige rehaussé, il dut prendre la tête d'une « colonne royale », franco-vietnamienne, qui traversa les provinces du Nord jusqu'à Dong-Hôi, avec retour à Huê par mer. Il dut aussi déléguer son autorité au Tonkin à un vice-roi (*Kinh-Luoc*).

La colonne royale était tout à fait contraire aux traditions sinovietnamiennes, selon lesquelles le souverain (dont le nom ne pouvait être prononcé en public) devait rester invisible et caché dans la cité interdite de son palais. Elle se solda par un échec, dont les mandarins lettrés étaient en grande partie responsables. Pour diminuer leur influence et implanter un système tendant vers la démocratie, Paul Bert nomma une assemblée Consultative des notables qui eurent à opiner sur de nombreuses questions et se montrèrent des partenaires actifs. Il put alors penser à réaliser la partie moins urgente de son programme : améliorer la situation agricole, industrielle et économique et élever le niveau intellectuel par l'instruction; relayer la culture chinoise par la culture française par de nombreuses créations. Sur le plan économique, ce furent le Comité permanent agricole,

⁽³⁾ Lui-même devait être remplacé par Than Thai et Duy Tân. Ce dernier suivit les traces de Ham-Nghi avant de se distinguer, au cours de la Seconde Guerre mondiale dans les Forces françaises libres.

industriel et commercial; l'Agence économique de Paris, les exploitations locales de produits agricoles et artisanaux, les Messageries fluviales jusqu'à la frontière de Chine, etc.

Sur le plan culturel, Dumoutier organisa l'enseignement franco-annamite, utilisant la romanisation (*Quôc ngu*) pour la transcription du vietnamien et permettant l'étude des deux langues par un alphabet commun. 138 écoles furent ouvertes au Tonkin ainsi qu'une école d'interprètes. L'Académie tonkinoise avait pour tâche de constituer des jurys d'examen pour les concours triennaux, de sauvegarder les monuments et les œuvres littéraires, supports de la culture vietnamienne, et de former une pépinière de jeunes lettrés, libérés de la tutelle politique de la Cour de Huê. Pendant que le calme revenait à Hanoi et dans les provinces du Nord, la situation pourrissait en Annam, trop éloigné de l'influence directe de Paul Bert.

Il dut donc partir par mer pour Huê, fin septembre, pour remonter le moral de Dong Khanh, victime d'une tentative d'empoisonnement et découragé par les pressions qu'il subissait de l'ancien entourage de Ham-Ngi resté très actif. Le retour dut se faire par la route mandarine, en pleine saison des pluies ; la traversée du col des Nuages fut pénible et toute l'équipe gubernatoriale rentra à Hanoi atteinte de « la fièvre des bois ». Le médecin inspecteur Grall insista auprès de Madame Paul Bert pour que son mari consente à se reposer. C'était lui demander l'impossible encore que, un mois avant sa mort, il se sentît déjà perdu. Comme son prédécesseur, l'amiral Courbet, il refusait d'envisager un retour en France. Il écrivait à Paris « Dans l'intérêt de mon pays, partir serait pire que mourir ; mais comptez sur mon énergie morale, je lutterai jusqu'aux dernières limites. » Mais il devait ajouter : « Une inexplicable faiblesse me paralyse, je le sens ; j'ai trop travaillé. »

Néanmoins, il alla témoigner à Nam Dinh de l'intérêt qu'il prenait aux concours triennaux des lettrés et il partit à Késö assister au sacre de son ami Mgr Pinaud. Il rentra atteint d'une dysenterie ambienne, compliquée d'hémorragies. Il demanda à son ministre M. de Freycinet de désigner son successeur qui fut Paulin Vial et fit revenir son gendre Chailley parti en mission à Pékin.

« Maintenant, soupira-t-il, je puis mourir en paix. » Malgré les soins des docteurs Dujardin-Beaumetz, Nogier et Grall (qui passaient toutes les nuits à son chevet), il s'éteignit le 11 novembre et fut autopsié le 12, après qu'un moulage de son visage ait été fait par l'architecte Leyret. Son corps, embarqué sur l'*Annamite* fut débarqué à Toulon. Il fut enterré à Auxerre ou ses obsèques furent nationales.

Pour juger de cet héroïque proconsulat de huit mois qui dévora la vie de Paul Bert, il faut d'abord se rappeler le chaos politique de ce Viêt-Nam où il avait été envoyé pour jouer la dernière carte de la Troisième République. Qu'il n'ait pas toujours trouvé des collaborateurs à sa mesure et qu'il y ait eu quelques bavures dans son administration était inévitable. Il s'en était d'ailleurs excusé, par avance, dans son discours d'arrivée à Saïgon.

« On dit bien que des erreurs, des fautes politiques ont été commises ; il n'appartient pas à celui qui, peut-être, dans six mois d'ici, aura besoin de recourir lui-même à l'indulgence de ses concitoyens, de se permettre d'empiéter sur l'œuvre et le rôle de l'histoire. »

La seconde erreur à éviter est le péché d'anachronisme en considérant Paul Bert comme un intellectuel contemporain, anticolonialiste et décolonisateur. Certainement, ce type d'esprit a existé à toutes les époques, aussi bien à la fin du XVIII^e siècle (périssent les colonies plutôt qu'un principe) qu'au XIX^e. Mais, en 1885, l'expansion coloniale était la règle pour la plupart des dirigeants occidentaux et dans une France qui, au lieu de se refermer sur elle-même après la défaite de 1871 cherchait, au contraire, à s'ouvrir à l'extérieur, « non plus comme jadis le soldat de Dieu, mais comme celui de l'Humanité et de la Civilisation. » (4)

L'originalité de Paul Bert, dans ce climat de conquêtes d'outre-mer est d'avoir imposé un schéma politique très différent du schéma centralisateur et jacobin, cher à Léon Gambetta et à Jules Ferry. Selon Roberts, il a donné une nouvelle version de la vieille théorie du protectorat, auquel Mgr Freppel avait fait allusion dans les débats parlementaires de 1885. Elle s'est montrée un modèle efficace, exploité par Paul Cambon en Tunisie, le général Galliéni à Madagascar et le maréchal Lyautey au Maroc.

Malgré l'insécurité et les impératifs de la pacification, malgré les inquiétudes des colons et les exigences des militaires, une priorité était pour la première fois donnée au respect des cultures locales dans ce qu'elles avaient de valable et à la diffusion de la science, de l'instruction et de la technique pour remplacer leurs parties périmées.

Bien que déssaisi des affaires de Cochinchine, Paul Bert encouragea le gouverneur par intérim Bontemps, ancien gouverneur des Etablissements français de l'Inde à créer à Saïgon une Ecole de médecine, sœur de celle de Pondichéry. Mais, en même temps il encourageait son collaborateur Dumoutier (1850-1904) à étudier la matière médicale et la pharmacie sinovietnamiennes.

Comme beaucoup d'autres, ces projets trop audacieux pour l'époque disparurent pour de longues années, dans la mesure où l'émancipation culturelle et intellectuelle recherchée par Paul Bert faisait craindre à ses successeurs une émancipation politique. En effet (et probablement sans le savoir), Paul Bert reprenait, en partie, les objectifs des résistants et des patriotes vietnamiens qui, dès les défaites militaires de Tu-Duc (1847-1883), avaient demandé une refonte du système éducationnel par la création de bourses de voyage et l'enseignement des langues et des sciences occidentales,

⁽⁴⁾ Je ferai une exception pour E.D. Dekker (1820-1887), ancien fonctionnaire colonial hollandais pithécanthrope de Céline; son *Max Havelaar* (Amsterdam, 1860) est un terrible pamphlet contre sa propre administration et un classique de l'anticolonialisme dont je ne connais pas d'homologue français.

dans des manuels traduits d'ouvrages européens. Mais l'action des chefs réformistes, Pham Phu Thi (1820-1881) et Nguyên Truong-To (1828-1874) avait été annihilée par l'opposition de la Reine-Mère et des dignitaires de la Cour de Huê.

BIBLIOGRAPHIE

- ACKERKNECHT (E.) « Paul Bert's Triumph ». Bull. of Hist. of Medicine, suppl. 3, 1944, pp. 16-31.
- MANI (N.) « Paul Bert als Politiker, Pädagog und Begründer der Höhenphysiologie ». Gesnerue, 1966, pp. 109-110.
- MANI (N.) « Paul Bert », Dictionnary of Scientific Biography, Ch. Scribner's Son's, New York, 1970.
- MERCIER (P.) « Eloge de Paul Bert », Acad. nat. méd., 1978.
- SERVETTAZ (P.L.) « Essai biographique sur Paul Bert ». Revue Médicale, 1969, 10, 923-4, 929-30, 933-35.
- DASTRE. « Bibliographic scientifique de Paul Bert ». Dictionnaire de physiologie de Richet, Paris 1895.
- DEJOURS (P.) « Paul Bert commemorative issue ». Resp. Physiol., mai 1970, pp. 5-8.
- FEN (W.O.) « A study of aquatic life from the laboratory of Paul Bert ». Resp. Physiol., mai 1970, pp. 95-107.
- HITCHCOCK (F.A.) « Paul Bert and the beginnings of aviation medicine », Aerospa. Med., octobre 1971, 1101-7.

 « The parfect anesthetic : anaesthesia by the method of Paul Bert », Anesth. Analg. (Cleve), mai-juin 1973, 361-8.
- BROSSE (Paul de la) « Une des grandes énergies françaises, Paul Bert », Hanoi IDEO.
- CHAILLEY-BERT. « Paul Bert au Tonkin », Paris, 1887.
- ROBERTS (S.) « History of french colonial policy », vol. II, Londres, 1929.
- HUARD (P.) « Quelques aspects de Paul Broca », Clio Med., 1966, pp. 289-301.
- HUARD (P.) et IMBAULT-HUARD (M.J.) « Jules Soury », Rev. Hist. Sc., 1973.
- Rappelons qu'un éloge de Paul Bert a été prononcé à l'*Académie de médecine* par M. Pierre MERCIER le 12 décembre 1978 et qu'une exposition intéressante sur le grand physiologiste a été organisé par Mme LUPOVICI et Mlle CHAPUIS, conservateurs de la Bibliothèque de l'Académie de médecine.